

Commission sur l'éducation postsecondaire
au Nouveau-Brunswick

Mémoire sur l'éducation universitaire
Francophone au Nouveau-Brunswick

Présenté par
Jules P. Bourque
135, rue Rice
Edmundston, Nouveau-Brunswick
E3V 1T5

MÉMOIRE SUR L'ÉDUCATION UNIVERSITAIRE FRANCOPHONE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'éducation universitaire francophone relève au Nouveau-Brunswick d'une seule et unique institution: l'Université de Moncton. C'est pourquoi cette institution mérite une attention particulière. Elle est effet la seule voie ouverte aux francophones du Nouveau-Brunswick désireux d'entrer à l'Université sans avoir à s'exiler ou à changer de langue d'étude. Son importance est donc capitale. Aussi la présente Commission commettrait-elle une grave erreur en la sous-estimant, et en négligeant de lui accorder toute l'attention qu'elle mérite.

Nous voudrions simplement, à travers ce court mémoire, indiquer à la Commission quelques solutions possibles à certains problèmes criants. Ces quelques problèmes sont évidemment ceux touchant actuellement l'Université de Moncton. Cela dit, nous nous concentrerons sur trois point précis, selon nous les plus importants:

1. Le taux de rétention des étudiants
2. Le coût des études
3. Les choix de cours et de programmes

Ces trois points résument selon nous l'essentiel du défi que doit présentement relever l'Université. Ils sont d'ailleurs intimement reliés entre eux, et s'occuper de l'un revient à s'occuper indirectement des deux autres. Nous aurons la chance de le démontrer en conclusion. Mais traitons d'abord du premier point: le taux de rétention

1. LE TAUX DE RÉTENTION

Dans ses *Objectifs triennaux (2006-2009)*, la direction de l'Université avoue candidement le problème: l'Université retient mal ses propres étudiants. Cependant aucune solution ne semble envisagée, et le document se contente de vœux pieux. Les causes du problème ne sont pas même évoquées.

La raison première de ces fuites réside dans une offre insuffisante, aussi bien sur le plan des cours que des programmes. Cette remarque vaut surtout pour les campus d'Edmundston et de Shippagan. Ces deux campus subissent en effet les conséquences néfastes d'un monopole peu ou pas légitime: celui du campus de Moncton qui s'accapare presque tous les programmes avec majeures et spécialisations. D'où la nécessité, pour les étudiants du Nord de la province, d'aller terminer leurs baccalauréats à Moncton ou ailleurs. Or, c'est le plus souvent les Universités québécoises qui l'emportent, ou plutôt les emportent, au détriment de l'Université de Moncton. Ainsi, au lieu de rester dans le giron de leur première Université en allant terminer leurs études à Moncton, des dizaines d'étudiants la quittent pour aller vers Québec et Montréal, deux villes à la réputation attrayante contre laquelle Moncton ne peut pas grand-chose.

Il s'agit ici d'un exode relativement massif qui se répète année après année. On pourrait parler d'une hémorragie, un terme approprié puisque l'Université de Moncton en souffre et que cette fuite est dangereuse. Elle s'attaque en effet à la viabilité même de l'UMCE et de l'UMCS. Malheureusement, les chirurgiens se font rares et cette fuite se poursuit devant une indifférence alarmante.

La question est maintenant de savoir comment stopper cette hémorragie. La réponse est simple: *en offrant davantage de programmes complets à l'UMCE et l'UMCS, et davantage de programmes de deuxième et troisième cycle au campus de Moncton*. Il ne fait aucun doute que dans ce cas l'Université de Moncton retiendrait de cette manière plusieurs

centaines d'étudiants et ce, année après année. De pareilles mesures faciliteraient également la tâche des recruteurs et contribueraient à attirer de nouveaux étudiants. Ce n'est certes pas la seule solution, mais c'est selon nous la principale. Parlons maintenant du coût des études.

2. LE COÛT DES ÉTUDES

Les frais de scolarité ne représentent qu'une petite partie de la dépense annuelle d'un étudiant. L'essentiel du capital s'en va habituellement pour payer le loyer et certaines dépenses afférentes comme le téléphone et l'électricité. Dépenses que n'encoure pas ceux qui demeurent chez leurs parents, comme cela se fait de plus en plus. En restant à la maison les étudiants jouissent d'un immense bénéfice. Grâce à la générosité de leurs parents, les étudiants qui demeurent sous le toit familial peuvent épargner, échelonné sur plusieurs années, plusieurs milliers de dollars. Ces milliers de dollars peuvent faire toute la différence entre la poursuite ou non d'études universitaires.

En forçant les jeunes du Nord-ouest et Nord-est à quitter leur domicile, faute d'un choix plus large aux campus d'Edmundston et de Shippagan, l'Université de Moncton contribue à l'endettement de centaines d'étudiants. Sans doute contribue-t-elle par le fait même au décrochage. Combiné à une hausse significative des frais de scolarité, ces frais de subsistance (à l'étranger) pourraient dissuader encore plus de candidats.

Plusieurs étudiants préfèrent quitter l'Université plutôt que d'avoir à déménager à Moncton, où les loyers sont par ailleurs plus élevés. On pourrait aussi évoquer les frais de transport, qui ne sont pas négligeables. Chose certaine, l'absence de programmes complets contribue certainement à diminuer le nombre d'inscriptions en première année. La perspective d'avoir à déménager dans une année ou deux peut déplaire. Cela n'a rien de très incitant, surtout pour les plus démunis. D'autres préféreront déménager dès le départ à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

Si seulement on permettait à ces jeunes de rester chez leurs parents, au moins une année supplémentaire – dans un premier temps – cela pourrait les encourager à terminer leurs baccalauréats au sein de l'Université de Moncton. Venons-en maintenant au troisième point: l'offre de cours et de programmes.

3. LES CHOIX DE COURS ET DE PROGRAMMES

Un plus grand nombre d'étudiants signifie davantage de professeurs, de programmes et de cours, ce qui à son tour veut dire encore plus d'étudiants. C'est un cercle vertueux. Encore faudrait-il avoir le courage et les moyens financiers d'élargir le choix.

Edmundston pourrait commencer par offrir la troisième année des baccalauréats spécialisés ou avec majeures, puis certains programmes complets avec la majeure et la mineure; l'idée n'étant pas d'offrir tous les baccalauréats, mais seulement d'en offrir davantage. Il faudrait donc en choisir quelques-uns parmi d'autres, et de manière bien répartie. L'important serait d'offrir un vaste choix de mineures et un choix intéressant de majeures. Certains programmes spécialisés pourraient ensuite être offerts. La transition pourrait se faire sur une dizaine d'années.

Le campus de Shipagan pourrait dans un premier temps offrir la deuxième année, pour ensuite miser sur quatre ou cinq programmes complets. Le campus de Moncton, de son côté, pourra toujours compenser les quelques pertes occasionnées par ces changements - des pertes qui seraient par ailleurs minimales – par le développement de ses programmes de deuxième et troisième cycle. De cette manière, les trois composantes se développeraient de manière égalitaire, plutôt que de manière ingrate pour deux d'entre elles.

Cette croissance en profondeur permettrait partout une saine diversification. Elle se traduirait dans les faits par une augmentation du nombre de cours et surtout de leur fréquence d'enseignement. Cette nouvelle situation faciliterait le recrutement et contribuerait à la rétention des étudiants.

L'offre actuelle est trop mince. Prenons un exemple: l'Université de Moncton n'offre présentement aucun cours de latin ou de grec ancien, et ceux désireux d'apprendre ces langues doivent aller étudier ailleurs. L'Université de Moncton n'offre actuellement aucun baccalauréat en études classiques. Ce programme est pourtant offert par certaines Universités de taille comparable. Quoiqu'il en soit, augmenter l'offre de cours - et ce dans toutes les disciplines - serait une excellente initiative de réanimation. Elle constituerait un enrichissement pour toute la communauté universitaire. C'est ainsi que grandit une Université.

En élargissant le choix, on s'attaquerait simultanément aux trois problèmes. Le coût des études diminuerait pour les raisons indiquées, ce qui contribuerait à augmenter le nombre d'inscriptions en première année. Cet élargissement diminuerait aussi le taux de décrochage et le nombre d'exilés. Le taux de rétention s'en trouverait donc positivement affecté et cette meilleure rétention enclencherait l'embauche de nouveaux professeurs. Cette expansion du corps professoral contribuerait elle-même à bonifier l'offre, favorisant ainsi un épanouissement maximal des trois campus.

CONCLUSION

Il est impératif d'offrir aux jeunes du Nord la possibilité de faire tout de leur baccalauréat près de chez eux, aussi bien en Arts et Lettres ou en Administration qu'en Sciences sociales ou en Éducation. Ceux qui habitent le sud du Nouveau-Brunswick ont déjà cette opportunité. Cette disparité est choquante. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne devrait pas la tolérer. Car c'est aussi l'économie des villes du Nord qui en subit les conséquences. C'est pourquoi le gouvernement provincial devrait financer résolument le développement des campus d'Edmundston et de Shippagan.

Terminons en rappelant que ces deux campus sont présentement en mauvaise position pour lutter contre le déclin déjà sensible des inscriptions. Un déclin dû à la simple baisse du

taux de natalité. Les polyvalentes du Nord se dépeuplent et le pire est à prévoir, si rien n'est fait. Certaines prédictions laissent présager une baisse constante et répétée du nombre d'inscriptions. Il est donc à souhaiter que la direction de l'Université prenne ses responsabilités. Souhaitons également que cette Commission prenne toute la mesure du défi à relever, et surtout des moyens pour y arriver.

Fait à Edmundston, N.-B., le 11 avril 2207.

Jules Bourque

Ancien étudiant et chargé de cours de l'Université de Moncton